

**Discours d'accueil de M. Richard Ferrand,  
Président de l'Assemblée nationale**

**Cérémonie d'hommage à l'amiral Philippe de Gaulle**

Mercredi 27 novembre à 11h00 - Salons de l'hôtel de Lassay

***SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI***

Messieurs les Présidents,

Mesdames et messieurs les députés,

Amiral, mesdames et messieurs les officiers,

Monsieur le délégué national de l'Ordre de la Libération,

Monsieur le président de la Fondation Charles de Gaulle, cher Hervé  
Gaymard,

Monsieur le président de la Fondation du Maréchal Leclerc,

Madame et messieurs les porte-drapeaux,

Mesdames, messieurs,

L'été dernier, la France célébrait le 75<sup>e</sup> anniversaire de la Libération.

Dès le 7 juin, sur ma proposition, les députés votaient à l'unanimité une résolution « exprimant la gratitude et la reconnaissance de l'Assemblée nationale pour les actes d'héroïsme et les actions militaires des membres des forces alliées ayant pris part au débarquement en Normandie ».

Ce texte fut adopté en présence d'une importante délégation parlementaire venue des États-Unis, et conduite par Mme Nancy Pelosi.

Mais cette résolution, englobant l'ensemble des Alliés, saluait aussi les Forces françaises libres, ainsi que « la participation décisive de la Résistance française à la libération de la France ».

J'y tenais car, ne l'oublions pas, dans les semaines, les mois qui suivirent le Débarquement, de rudes combats frappèrent nos villes, nos campagnes, et les Français y prirent une part déterminante pour chasser l'occupant, pour clore enfin la noire période du nazisme triomphant et de la collaboration d'État.

Tel fut le contexte dans lequel s'écrivit l'épopée de la 2<sup>e</sup> DB, au sein de laquelle, Amiral, cher Philippe de Gaulle, vous avez combattu en 1944.

Depuis le serment de Koufra, Leclerc et ses hommes se battaient pour libérer le territoire.

Venue d'Afrique *via* l'Angleterre, la 2<sup>e</sup> DB prend pied en France à Saint-Martin-de-Varreville, début août, pour combattre aux côtés des Américains au sein du 15<sup>e</sup> Corps d'armée.

Alençon, Vitré, Le Mans : à chaque combat, les hommes du général Leclerc font l'admiration de Patton pour la manière dont ils appliquent leur devise, « Toujours en avant ».

Les chars allemands ne les arrêtent pas, grâce aux vifs « chasseurs de tanks » d'une unité de légende, votre unité, Amiral : le Régiment blindé des Fusiliers marins, le glorieux RBFM, dont le drapeau flotte aujourd'hui à vos côtés.

C'est sous ce drapeau que vous entrez dans Paris, enfin, dans ces journées inoubliables qui lavaient l'affront de 1940 et quatre années d'une humiliante et abominable Occupation.

Le 25 août 1944, vous êtes convoqué gare Montparnasse. Vous ignorez alors que c'est pour y retrouver votre père qui doit s'y rendre lui aussi, votre père que vous n'avez plus vu depuis des semaines, en cette période de guerre intense.

Le général von Choltitz vient de se rendre, mais il faut notifier son ordre de reddition aux unités allemandes qui continuent de tirer, dans plusieurs poches de combat parisiennes.

Voyant un jeune enseigne de vaisseau qui lui semble désœuvré, un gradé vous confie une mission : transmettre l'ordre de reddition aux soldats allemands retranchés au Palais-Bourbon.

À 23 ans seulement, vous voici donc parlementaire : non au sens où on l'entend habituellement ici, ou dans une autre chambre dont vous serez membre longtemps plus tard, mais au sens que l'on donne, dans les armées, au porteur d'un drapeau blanc, qui s'avance pour négocier vers les lignes ennemies.

Quand votre père arrive gare Montparnasse, vous ne faites donc que le croiser, le temps d'un bref échange. Vous ne serez pas à ses côtés à l'Hôtel-de-Ville, puisqu'une mission, périlleuse, hasardeuse, vient de vous être confiée. Et une mission, c'est sacré.

À bord d'une Jeep, sans autre escorte qu'un chauffeur et un prisonnier allemand faisant office d'interprète, vous traversez donc un Paris qu'on a du mal à se figurer aujourd'hui : une cité champ de bataille, parcourue de blindés et de partisans, où l'on canarde à tout-va.

Pour atteindre votre objectif, il vous faut faire un détour par la rue de Rivoli et la place de la Concorde, puis déployer beaucoup d'adresse pour franchir le pont en évitant les balles perdues.

Car, depuis ses hauts murs, le Palais-Bourbon est devenu forteresse. Quatre cents soldats allemands s'y trouvent, défendus par des mitrailleuses installées sur les toits, des meurtrières percées dans le mur de la Buvette.

Un drapeau blanc, pourtant, a été agité à votre intention. Votre Jeep pousse une grille défensive, que vous franchissez à pied. Vous arrivez devant la colonnade. Votre chauffeur reste à l'extérieur, tandis que vous entrez dans l'enceinte, sous le regard d'un officier allemand.

Votre interprète a peur : si la place est commandée par des SS, fanatiquement dévoués à Hitler, lui et vous risquez d'être fusillés, tout simplement.

Vous portez en outre un nom illustre, un nom qui a valeur de symbole et qui pourrait donner envie aux nazis, s'il était révélé, de vous faire disparaître.

Malgré le danger, vous entrez. Vous déambulez dans l'ancien temple de la Loi, devenu un casernement militaire et, pénétrant dans la galerie des Fêtes, à l'endroit même où nous sommes aujourd'hui, vous trouvez devant vous une table où se tient une brochette d'officiers allemands.

Ils vous parlent en anglais, renâclant à se rendre à un Français libre ? Vous répondez en français, leur signifiant qu'ils n'ont pas le choix.

Car Paris fut libéré « par lui-même », comme le rappela si fièrement votre père, « libéré par lui-même, libéré par son peuple avec le concours des armées de la France ». Autrement dit, par la 2<sup>e</sup> Division blindée du général – et futur maréchal – Leclerc, qui allait plus tard libérer Strasbourg et pousser plus loin encore, portant le fer jusqu'à la racine du mal, au Berghof, dans ce nid d'aigle où Hitler se croyait invincible.

Telles sont ces pages d'histoire que vous avez vécues, Amiral. Des pages que j'ai voulu connaître et aussi faire connaître, à mes collègues députés comme à nos concitoyens, y compris les plus jeunes.

Ce Palais-Bourbon que vous avez libéré, est redevenu le cœur de notre démocratie parlementaire. Mais sait-on que pendant quatre ans, il servit de local à l'administration allemande d'occupation ? Sait-on assez que, dans l'hémicycle, des militaires portant le brassard à croix gammée y écoutèrent des conférences radiophoniques à la gloire du Reich et de sa politique raciale ? Sait-on qu'on y tourna un film de propagande antisémite, tandis qu'ici même, dans cette « galerie des Fêtes » dont le nom n'était plus qu'une dérision, fut organisé le simulacre de procès au terme duquel sept jeunes communistes furent condamnés à mort, et fusillés au mont Valérien ?

Voilà les événements tragiques auxquels vous mettiez fin, Amiral, en portant dans ces murs l'ordre de reddition signé de von Choltitz.

Cette mémoire ne doit pas s'estomper, ni celle de l'Occupation, ni celle de la Libération, et c'est pourquoi j'ai voulu qu'enfin, une plaque que nous allons bientôt dévoiler perpétue l'événement du 25 août 1944.

Cette initiative doit beaucoup à Christian Jacob, à Claude Chirac et à Frédéric Salat-Baroux, qui ont bien voulu me signaler cet épisode trop souvent oublié de notre histoire. Avec eux, le 15 juillet dernier, au lendemain de la fête nationale, nous avons reçu l'amiral de Gaulle pour qu'il nous fasse le récit de cette journée unique et qu'il identifie le lieu exact de la reddition. Avec la promesse, aujourd'hui tenue, d'y sceller une plaque.

Je remercie l'ONAC-VG pour l'aide qu'il a apportée à l'organisation de cette cérémonie, ainsi que le Commandement maritime de Paris grâce auquel il a été possible de redéployer le drapeau du RBFM.

Je remercie toutes les organisations du monde combattant ainsi que leurs porte-drapeaux, pour leur présence, et plus encore pour leur engagement de chaque jour au service de la mémoire : la venue de lycéens et de volontaires du Service national universel nous montre que la transmission n'est pas un vain mot. Et je veux dire aux jeunes témoins de cette cérémonie à quel point je suis heureux de les accueillir ici, pour qu'un jour, à leur tour, ils passent le relais en disant : J'ai eu la chance de voir l'amiral de Gaulle, quand enfin l'Assemblée nationale célébra son courage.

Amiral, ce serait blesser votre modestie légendaire que de faire de longues phrases sur le courage dont vous avez fait preuve, ce jour-là et durant toute la guerre. Je sais que, dans votre éthique militaire, vous considérez n'avoir fait que votre devoir.

Mais reconnaissons-le, il est des devoirs plus exigeants que d'autres, des missions qui requièrent une fermeté d'âme et des nerfs que tout le monde n'a pas.

Cette fermeté, cette audace, vous en avez donné la preuve éclatante en cette journée historique du 25 août 1944, quand vous êtes entré, seul Français, dans l'enceinte du Palais-Bourbon, pour signifier à 400 militaires allemands, lourdement armés, qu'ils devaient se rendre.

La plaque que nous allons inaugurer, en toute justice, aurait dû être apposée depuis longtemps. Mais l'Histoire est ainsi faite, pleine de méandres et de complications. C'est donc à moi qu'il revient de présider cette cérémonie et soyez convaincu que j'en mesure la portée.

Chaque fois que je passerai ici dorénavant, je penserai à vous. Chaque fois qu'un président ou un vice-président de l'Assemblée nationale franchira cette porte pour aller ouvrir la séance, il passera devant cette plaque, votre plaque, et se souviendra de ce jeune enseigne de vaisseau qui, valeureusement, vint ici porter la nouvelle que le temps des armes était révolu.

Dans une France démocratique et une Europe en paix, il est important de se souvenir. À l'heure où les doctrines de haine et l'antisémitisme prétendent renaître sur notre continent, il est bon de rappeler dans quel chaos le nazisme fit plonger le monde, dans quelles monstruosités s'égarait la conscience humaine. Et il est juste de rendre honneur à tous ceux qui, comme votre père, comme vous, comme vos compagnons d'arme ici présents, se levèrent pour combattre l'inacceptable.

Chaque député doit avoir conscience que la démocratie peut un jour vaciller, si on n'y prend garde. Dans ce lieu chargé d'histoire, nous n'exerçons pas une fonction comme les autres. Ici nous n'avons pas le droit de nous plaindre de notre sort, pas le loisir de nous ennuyer : nous servons, dans la paix, la France et la République, c'est un immense honneur, qui doit nous élever au-dessus des contingences.

Et je vois comme un signe dans cette journée du 25 août 1944, quand l'un des noms les plus illustres de notre histoire s'invita au Palais-Bourbon. Le père libérait la France, le fils restituait cette maison à la République.

Plus qu'une plaque commémorative, c'est donc un rappel éminemment politique et très actuel que nous allons inscrire dans la pierre du Palais-Bourbon.

Et c'est avec émotion, Amiral, que nous allons procéder ensemble au dévoilement de cette plaque qui vous honore et qui nous oblige.